Image not found or type unknown

Recours en justice suite succession enfants/belle mère

Par **Prune75**, le **23/02/2010** à **17:30**

Bonjour,
Suite au décès de notre père en décembre dernier, nous avons appris que notre nouvelle belle-mère, mariée depuis 2 mois avec celui-ci, avait droit à 1/4 de la succession malgré le contrat de mariage. Sachant qu'ils n'étaient mariés que depuis 2 mois, et sachant qu'il est indéniable qu'elle épousait en toute conscience un mourant (rapport médical à l'appui), n'existe-t-il pas un recours pour éviter qu'elle puisse bénéficier de cette part d'héritage à nos yeux injustement due ... ! !
Merci de votre aide.
Cordialement.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés